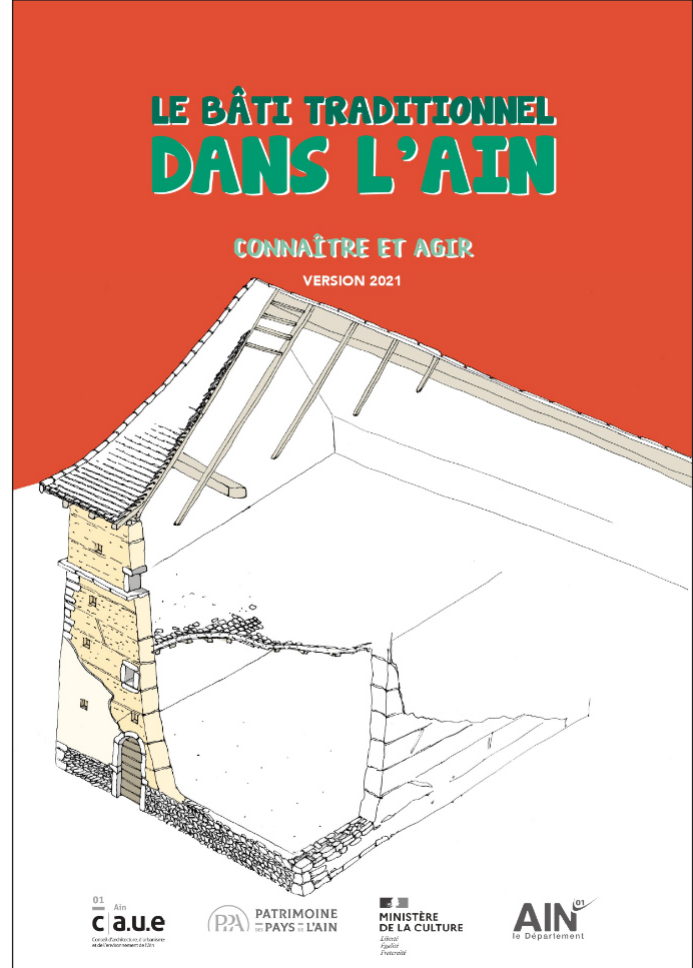


EXTRAITS



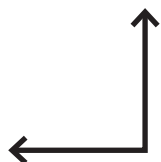
Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.



5.10 INTERVENIR SUR L'EXISTANT

FAIRE UNE EXTENSION

La transformation d'une maison peut être nécessaire pour créer une chambre supplémentaire, un atelier, un jardin d'hiver...

Il est important de s'**interroger** sur une **adaptation globale, temporelle et évolutive**.

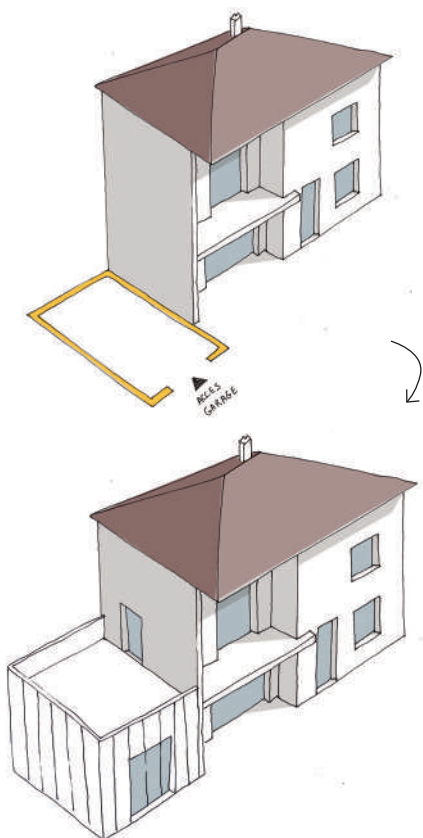
Dans le cas d'une extension, il est préférable pour des questions de proportions de ne pas étendre le volume initial de plus du tiers. Aussi, il est intéressant de distinguer le nouveau volume par une architecture actuelle adaptée au contexte et au paysage, par exemple en utilisant un bardage vertical en bois ou en aluminium réfléchissant si le contexte naturel prédomine.

L'extension privilégie le meilleur ensoleillement en particulier le sud et l'ouest.

Une pergola permet d'atténuer la chaleur d'été. Elle peut être complétée par une vigne grimpante.

Une toiture plate peut permettre de profiter d'une grande terrasse à l'étage.

Voir fiche 5.11 créer des ouvertures



1



2



3



4

1 : Diverses possibilités d'évolution d'une habitation à Bourg-en-Bresse (01).

2 : Extension en bois intégrant une annexe pour la réserve du bois et dissimuler la ventilation. Pont-de-Weyle (01) - Agence locale du Crédit Agricole, 1974 M.

et P. Dosse (arch.).

3 : Gîte d'altitude (C et E Mégard (archi.)). Cuvery (01). © Christophe Mégard

4 : Musée Louvre Lens (62) - © Musée Louvre Lens.